

# TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL



**CAMPAGNE 2016**

**RESTITUTION REGIONALE GRAND EST**

## Sommaire

Introduction et éléments de contexte .....	4
Les objectifs du tableau de bord de la performance : .....	5
L'architecture du tableau de bord.....	5
1. Bilan de la Campagne 2016 Grand Est .....	6
1.1 Qui a répondu ? Et Comment ? .....	6
Taux de participation des ESMS dans la campagne 2016 : .....	6
1.2 Point contractualisation des ESMS.....	7
1.3 Outils 2002-2 .....	9
2. Utilisation du tableau de bord pour le pilotage interne de l'ESMS.....	10
2.1 Mesure d'efficience.....	10
Taux de réalisation de l'activité.....	10
Taux d'occupation des lits / places financés (hors CAMSP et CMPP) .....	12
2.2 Profil des personnes accompagnées : .....	15
File active des personnes accompagnées sur la période .....	15
Durée moyenne de séjour.....	16
2.3 Ressources Humaines.....	17
Poids du recours à l'intérim.....	17
Taux d'absentéisme.....	19
2.4 Financier : .....	20
Taux d'utilisation de la dotation en soins (uniquement EHPAD et FAM).....	20
Taux de vétusté des constructions.....	22

Taux de CAF .....	22
Taux d'endettement.....	22
3. Contractualisation : utilisation des données du tableau de bord pour les diagnostics CPOM .....	24
3.1 Evolution de l'offre .....	24
Adaptation de l'offre .....	24
Taux d'occupation des lits ou places.....	24
3.2 Qualité des accompagnements.....	25
Adéquation entre les profils des bénéficiaires accueillis et les missions de l'ESMS.....	25
Adéquation des ressources humaines aux besoins d'accompagnements.....	25
3.3 Pilotage interne .....	25
Ressources Humaines.....	25
Ressources financières .....	25
Systèmes d'information .....	25
3.4 Coopération territoriale .....	26
Optimisation des parcours des personnes accompagnées.....	26
4. Connaissance de l'offre .....	28

## Introduction et éléments de contexte

En 2009, les acteurs du secteur médico-social, gestionnaires d'ESMS, Conseils Généraux, fédérations, DGCS, CNSA, et l'ANAP ont co-construit un tableau de bord de la performance pour le secteur.

Après plusieurs années d'expérimentation, il est entré en phase de généralisation en 2015, processus qui s'étend jusqu'en 2017, pour fonctionner en routine et devenir obligatoire pour l'ensemble des ESMS en 2018.

Ainsi, ce sont près de 22 000 établissements et services qui entreront, à l'horizon 2018, des données dans le Tableau de bord de la performance.

Dans l'ARS Grand Est, les ex-régions ne sont pas entrées en campagne en même temps. L'Alsace et la Lorraine sont dans le processus depuis 2010.

Pour la Champagne-Ardenne, la moitié des ESMS sont entrés en campagne en 2016 sur les données 2015 et l'autre moitié entre en campagne cette année, en 2017.

L'exhaustivité des ESMS GRAND EST sera incluse dans cette nouvelle campagne qui s'ouvre en mars 2017.

A terme en 2018, 1700 ESMS (hors compétence exclusive Conseil Départemental), soit 20 catégories d'établissements et services du secteur des personnes âgées et personnes handicapées (enfants et adultes) devront remplir le tableau de bord.<sup>1</sup>

	Type de structure
1	Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)
2	Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)
3	Centre Rééducation Professionnelle
4	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)
5	Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)
6	Etablissement pour déficient moteur (IEM)
7	Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés
8	Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)
9	Foyer de vie
10	Foyer d'hébergement
11	Institut Médico-Educatif (I.M.E.)*
12	Institut pour Déficients Auditifs
13	Institut pour Déficients Visuels
14	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)
15	Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)
16	Service d'accompagnement à la vie sociale (S.A.V.S)
17	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S.A.H.)
18	Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.)
19	Service Polyvalent Aide et Soins A Domicile (S.P.A.S.A.D.)
20	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)

<sup>1</sup> Pour ce livret de restitution, sont incluses les catégories des ESMS précitées hors SPASAD, foyer d'hébergement Adultes handicapés, foyer de vie, SAVS et SSIAD de Champagne-Ardenne.

## Les objectifs du tableau de bord de la performance :

### - PILOTAGE INTERNE :

Doter les structures d'un outil de gestion ou enrichir les outils déjà existants

### - COMPARAISON :

Permettre aux ESMS de se situer par rapport aux structures de mêmes caractéristiques

### - DIALOGUE DE GESTION :

Structurer les échanges, objectiver le dialogue, faciliter la contractualisation

### - CONNAISSANCE DE L'OFFRE SUR LE TERRITOIRE :

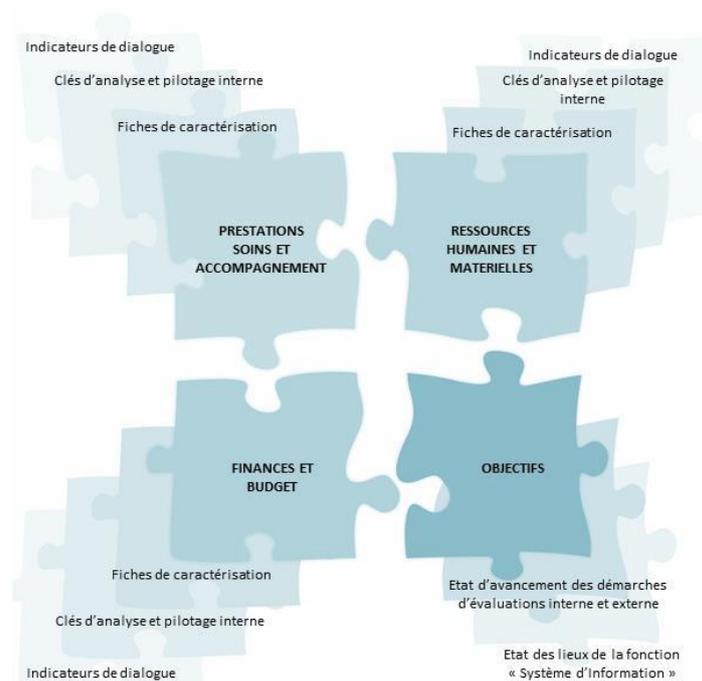
Objectiver la quantité et la qualité de l'offre ; contribuer à construire la 1ere base de données du secteur médico-social.

### - TRANSVERSALITE :

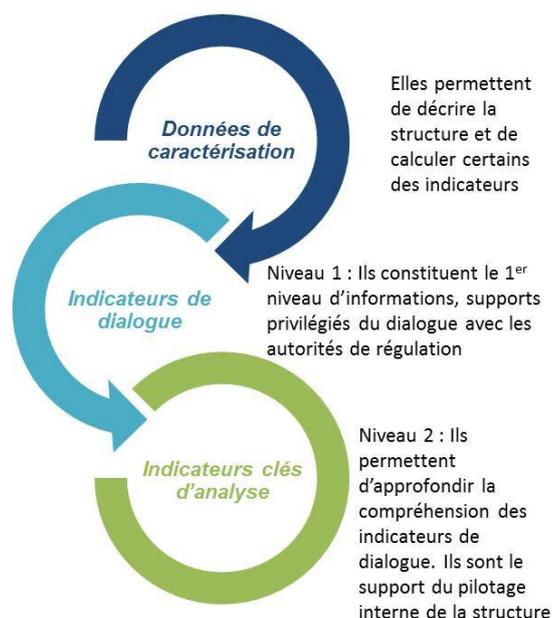
Un outil commun à 20 catégories d'ESMS pour personnes âgées et personnes handicapées ; permettre le partage d'informations sur la base d'indicateurs communs.

## L'architecture du tableau de bord

Les données de caractérisation et les 43 indicateurs sont répartis selon 4 axes :



Trois niveaux d'information :



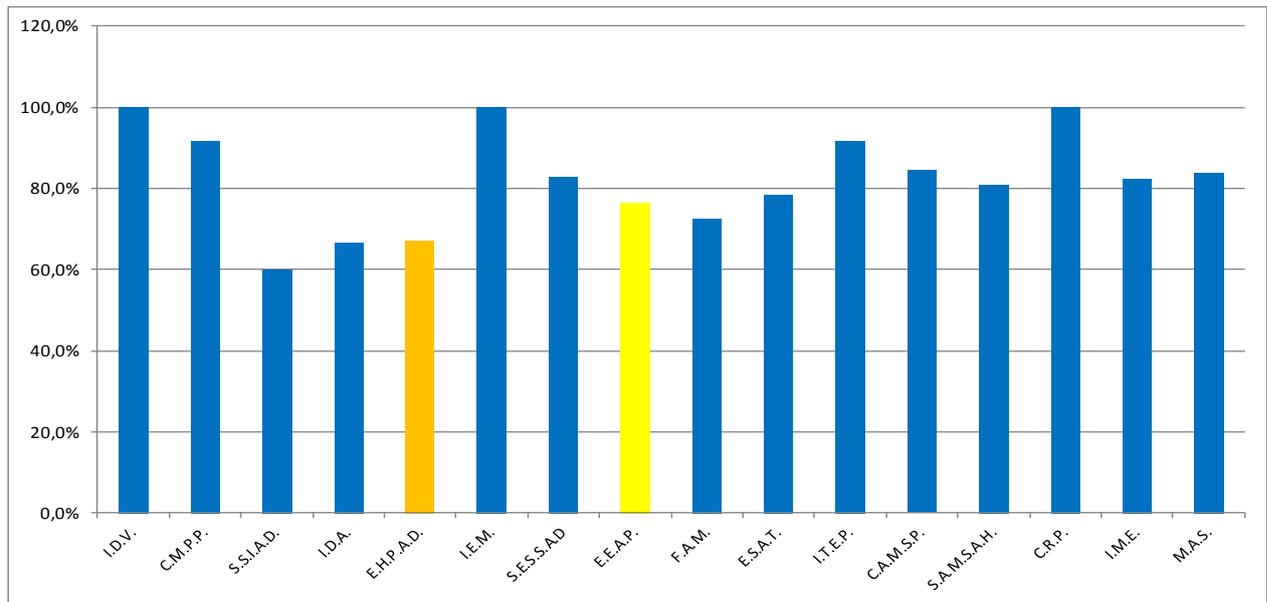
## 1. Bilan de la Campagne 2016 Grand Est

### 1.1 Qui a répondu ? Et Comment ?

Taux de participation des ESMS dans la campagne 2016 :

Catégorie d'établissements	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Nb participants	Nb Etablissements	% répondants	Min Max	% non répondants
Centre Action Médico-Sociale Précoce	10	3	9	22	26	84,6%		15,4%
Centre Médico-Psycho-Pédagogique	3	2	6	11	12	91,7%		8,3%
<b>Centre Rééducation Professionnelle</b>	1		2	3	3	100,0%	←	0,0%
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes</b>	125	51	170	346	515	67,2%		32,8%
Etablissement et Service d'Aide par le Travail	27	26	45	98	125	78,4%		21,6%
<b>Etablissement pour déficient moteur</b>	3		3	6	6	100,0%	←	0,0%
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	2	3	8	13	17	76,5%		23,5%
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés	23	8	22	53	73	72,6%		27,4%
<b>Institut Médico-Educatif</b>	28	23	38	89	108	82,4%		17,6%
Institut pour Déficients Auditifs	1	1	2	4	6	66,7%		33,3%
<b>Institut pour Déficients Visuels</b>	1		1	2	2	100,0%	←	0,0%
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	7	12	15	34	37	91,9%		8,1%
Maison d'Accueil Spécialisé	16	10	31	57	68	83,8%		16,2%
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	9	6	6	21	26	80,8%		19,2%
<b>Service de Soins Infirmiers A Domicile</b>	27		54	81	135	60,0%	←	40,0%
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile	25	8	53	86	104	82,7%		17,3%
<b>Total général</b>	308	153	465	926	1263	73,3%		26,7%

## Répartition par catégorie d'ESMS



Les 926 établissements qui ont répondu sur les 1313 interrogés, donnent un taux de réponse de 73,3%. Ce taux de participation varie puisqu'il s'échelonne de 60% pour les SSIAD à 100% pour les instituts pour déficients moteurs (IEM), centres de rééducation professionnelle (CRP), instituts pour déficients visuels (IDV).

### Zoom sur la 1ère année pour la Champagne Ardenne

La moitié des établissements a été sollicitée pour remplir le tableau de bord.

Les catégories retenues étaient :

- L'ensemble des MAS
- L'ensemble des ESAT
- Les établissements PH sous CPOM
- Les EHPAD de plus de 80 places et en renouvellement de convention

## 1.2 Point contractualisation des ESMS

La mise en place des CPOM s'insère dans un contexte d'incitation politique forte à la reconstitution du secteur médico-social. Ainsi, l'article 75 de la LFSS du 21 décembre 2015 rend obligatoire la conclusion d'un CPOM pour la majorité des ESMS PH et des SSIAD. A compter de la conclusion d'un CPOM, le passage à l'EPRD devient obligatoire. De même, l'article 58 de la loi ASV prévoit que, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les CPOM se substituent progressivement aux CTP. Le passage à l'EPRD se fait dès 2017, sans lien avec la conclusion d'un CPOM, pour l'ensemble des établissements du secteur PA. Un arrêté de programmation conjoint ARS et CD a été pris afin de programmer les signatures de CPOM sur la période 2017-2021.

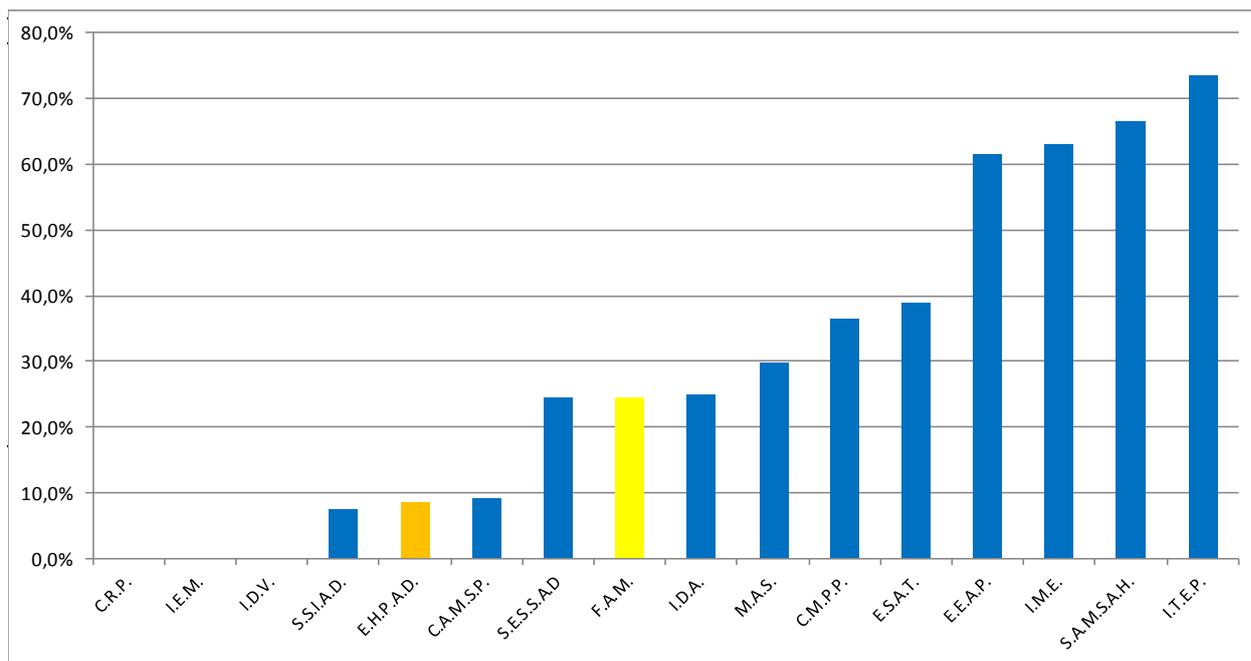
La généralisation des CPOM est un enjeu tant en matière d'anticipation et de visibilité accrue grâce notamment à la mise en œuvre des projets d'établissements, que de responsabilisation et de plus grande maîtrise des moyens et ressources pour les gestionnaires. Le passage à l'EPRD, et donc le contrôle de l'efficacité *a posteriori*, permet de recentrer l'action sur le pilotage et l'évaluation.

Le CPOM est un outil de recomposition de l'offre. Il est l'outil privilégié de déclinaison du PRS sur les territoires. La souplesse de gestion accompagne la transformation de l'offre et l'émergence de nouveaux projets. Par ailleurs, la procédure d'appel à projet ayant été assouplie, il existe désormais un lien étroit entre CPOM et autorisation.

Les trames et outils régionaux (trames CPOM PH et PA, fiches-actions, outil diagnostic CPOM) ont été établis et sont partagés par l'ensemble des départements de la région Grand Est.

Le socle contractuel du CPOM secteur PH relative aux ESMS relevant de la compétence exclusive ainsi que les trames PA et PH relevant de la compétence conjointe ARS/CD incluent en leur sein les axes stratégiques de négociation que sont l'évolution de l'offre médico-sociale, la qualité des accompagnements, les coopérations territoriales et le pilotage interne des ESMS du gestionnaire.

Catégorie d'établissements	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Total sous CPOM	Nb ETS	% CPOM	Min Max
Centre Action Médico-Sociale Précoce	1	1	0	2	22	9,1%	
Centre Médico-Psycho-Pédagogique	1	1	2	4	11	36,4%	
Centre Rééducation Professionnelle				0	3	0,0%	←
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>346</b>	<b>8,4%</b>	
Etablissement et Service d'Aide par le Travail	9	9	20	38	98	38,8%	
Etablissement pour déficient moteur	0	0	0	0	6	0,0%	←
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	3	3	2	8	13	61,5%	
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés	5	5	3	13	53	24,5%	
<b>Institut Médico-Educatif</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>56</b>	<b>89</b>	<b>62,9%</b>	
Institut pour Déficiants Auditifs	0	0	1	1	4	25,0%	
Institut pour Déficiants Visuels					2	0,0%	←
<b>Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>73,5%</b>	←
Maison d'Accueil Spécialisé	6	6	5	17	57	29,8%	
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	6	6	2	14	21	66,7%	
Service de Soins Infirmiers A Domicile	0	0	6	6	81	7,4%	
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile	6	6	9	21	86	24,4%	
<b>Total général</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>90</b>	<b>234</b>	<b>926</b>	<b>25,3%</b>	



25.3% des établissements sont sous CPOM, mais cette moyenne globale cache de fortes disparités.  
Les CRP, IEM, IDU n'ont pas de CPOM alors que les EEAP, IME, SAMSAH, ITEP sont à plus de 60% de contractualisation.

### 1.3 Outils 2002-2

Où en sont les ESMS par rapport à la mise en place des outils de la loi 2002-2 ?

Nombre de outils de la loi 2002-2:	OUI	NON	NR	% oui	% NON	% NR
Livret d'accueil	908	16	2	98,1%	1,7%	0,2%
Charte des droits et liberté de la personne accueillie	915	8	3	98,8%	0,9%	0,3%
Contrat de séjour ou document individuel de prise en charge	902	21	3	97,4%	2,3%	0,3%
Personne qualifiée	805	108	13	86,9%	11,7%	1,4%
Règlement de fonctionnement	909	13	4	98,2%	1,4%	0,4%
Conseil de la vie sociale ou autre forme de participation	824	97	5	89,0%	10,5%	0,5%
Projet d'établissement ou de service	857	63	6	92,5%	6,8%	0,6%
		TOTAL :	926			

Pour les outils, "livret d'accueil, charte des droits et liberté, contrat de séjour et règlement de fonctionnement", ce sont plus de 97% des établissements qui déclarent les utiliser.

Les outils "conseil de la vie sociale et projet d'établissement" sont dans une moindre proportion moins utilisés (92.5% et 89%) et l'outil "personne qualifiée" obtient le score le plus faible avec 86.9% des établissements qui l'utilise.

## 2. Utilisation du tableau de bord pour le pilotage interne de l'ESMS

Le tableau de bord de la performance est un outil de pilotage interne pour les Etablissements et Services Médico-sociaux. Afin d'illustrer ce chapitre, deux établissements test ont été choisis un EHPAD et un IME de la région Grand Est, représentés en gras dans les différents tableaux et graphiques.

### 2.1 Mesure d'efficacité

La mesure d'efficacité d'un Etablissement et Service Médico-Social passe par le taux de la réalisation de l'activité et le taux d'occupation des lits.

#### Taux de réalisation de l'activité

**Indicateur :** Taux de réalisation de l'activité (hors CAMSP et CMPP)

**Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'activité de la structure**

**Mode de calcul :**

Numérateur : Nombre de journées réalisées, y compris accompagnement temporaire et quel que soit le mode d'accompagnement (internat, semi-internat, accueil de jour, etc.)

Dénominateur : Nombre de journées financées (y compris accompagnement temporaire)

**Indicateur :** Taux de réalisation de l'activité CAMSP et CMPP

**Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'activité de la structure (actes ou séances réalisés)**

**Mode de calcul :**

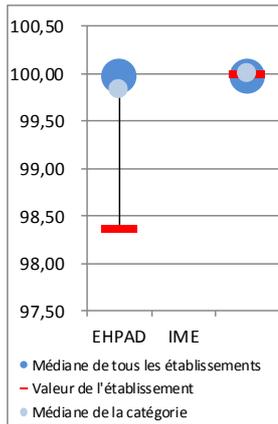
Numérateur : Nombre d'actes ou séances réalisés

Dénominateur : Nombre d'actes ou séances financés

	Min	Moy	Min Max	Max	Moyenne corrigée	Médiane
Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)*	23,5	95,0		116,7	95,0	100,0
<b>Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)*</b>	100,0	<b>108,0</b>	←	126,1	108,0	<b>107,1</b>
Centre Rééducation Professionnelle	100,0	100,2		100,5	100,2	100,0
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)</b>	<b>67,4</b>	<b>99,3</b>		<b>120,6</b>	<b>99,3</b>	<b>99,8</b>
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)	75,6	96,8		116,4	96,8	98,5
Etablissement pour déficient moteur (I.E.M.)	97,5	100,4		101,9	100,4	100,9
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	79,8	101,9		118,5	101,9	101,1
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	67,5	97,4		118,5	97,4	100,0
<b>Institut Médico-Educatif (I.M.E.)</b>	<b>77,1</b>	<b>98,1</b>		<b>111,1</b>	<b>98,1</b>	<b>100,0</b>
Institut pour Déficiants Auditifs	100,0	104,2		116,7	104,2	100,0
Institut pour Déficiants Visuels	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	59,1	94,4		105,2	94,4	99,6
Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)	69,2	98,4		116,4	98,4	100,0
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S)	0,0	93,0		133,5	96,7	99,4
<b>Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.)</b>	73,8	<b>91,4</b>	←	103,5	91,4	<b>91,8</b>
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D)	37,7	105,3		223,7	97,2	100,0
Total général	0,0	98,4		223,7	97,7	100,0

\* Actes ou séances

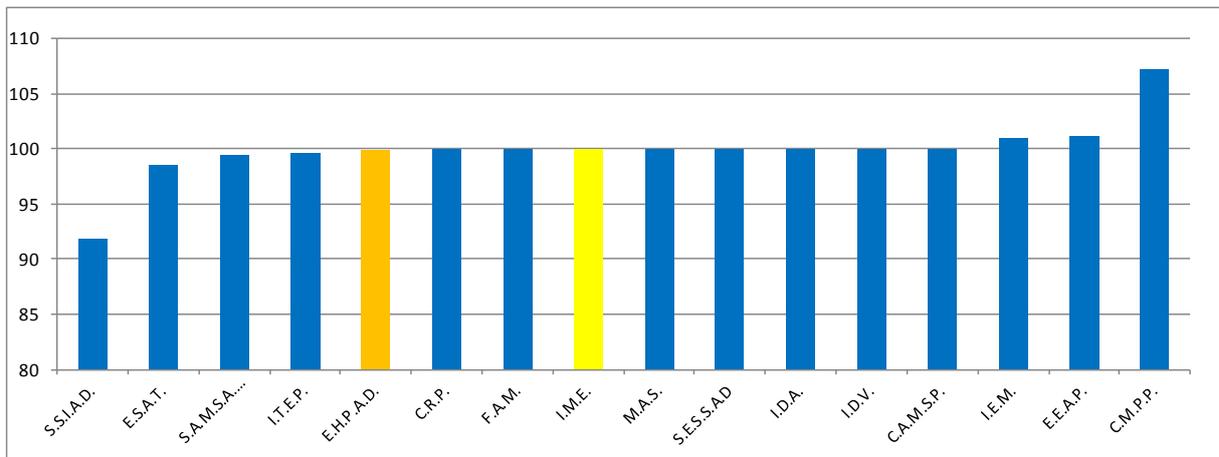
Echantillon : 865



	Valeurs calculées sur données brutes	Valeurs calculées sur données corrigées
Valeur Ets EHPAD test	98,4	98,4
Moyenne des E.H.P.A.D.	99,3	99,3
Médiane des E.H.P.A.D.	99,8	
Valeur Ets IME test	100,0	100,0
Moyenne des I.M.E.	98,1	98,1
Médiane des I.M.E.	100,0	
Moyenne ts Ets confondus	98,4	97,7
Médiane ts Ets confondus	99,97	99,915

L'EHPAD test se situe dans le 1er intervalle interquartile avec un taux de réalisation de l'activité à 98,4 %. Son résultat est inférieur à la médiane des EHPAD qui se situe à 99,8%.

L'IME test se situe à la médiane avec un taux de réalisation de l'activité à 100%.



Près de la moitié des établissements ont un taux de réalisation proche de 100%. A chaque extrémité de la distribution des catégories, on trouve les SSIAD avec le taux le plus faible ( 91.8%) et les CMPP avec le taux le plus important (107.1%). Les écarts observés entre les autres établissements sont faibles et présentent une amplitude maximum de 2.6 points.

## Taux d'occupation des lits / places financés (hors CAMSP et CMPP)

**Indicateur :** Taux d'occupation des lits / places financés (hors CAMSP et CMPP)

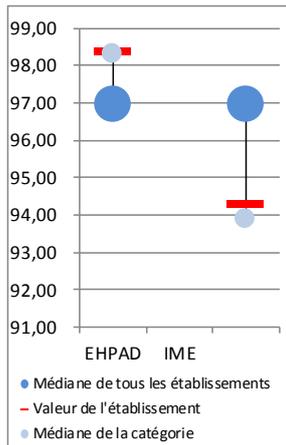
**Cet indicateur permet de mesurer la mobilisation des lits/places financés de la structure et indique son niveau d'activité.**

**Mode de calcul :** Numérateur : Nombre de journées réalisées, y compris accompagnement temporaire et quel que soit le mode d'accompagnement (internat, semi-internat, accueil de jour, etc.)

Dénominateur : Nombre de journées théoriques

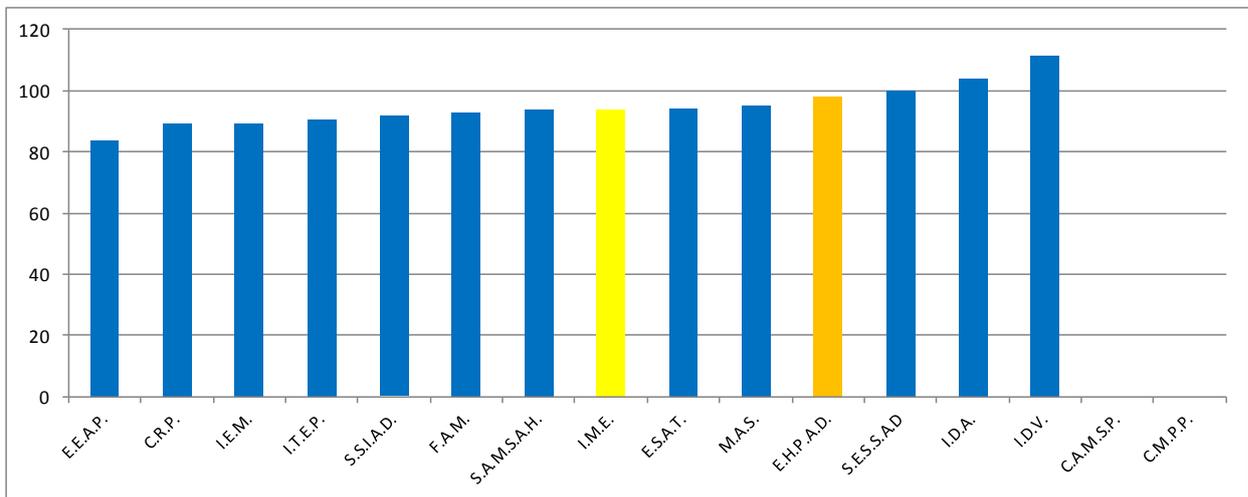
	Min	Moy	Min Max	Max	Moyenne corrigée	Médiane
Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)						
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)						
Centre Rééducation Professionnelle	81,0	88,8		96,2	88,8	89,2
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)</b>	<b>62,0</b>	<b>291,6</b>	←	<b>15151,5</b>	<b>97,5</b>	<b>98,3</b>
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)	72,7	256,7		15330,3	92,9	94,2
Etablissement pour déficient moteur (I.E.M.)	56,2	89,3		109,7	96,0	89,3
<b>Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés</b>	78,1	<b>88,5</b>	←	118,5	88,5	<b>83,8</b>
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	60,9	92,8		118,5	92,8	92,8
<b>Institut Médico-Educatif (I.M.E.)</b>	<b>71,8</b>	<b>177,6</b>		<b>7507,5</b>	<b>93,3</b>	<b>93,9</b>
Institut pour Déficients Auditifs	94,8	104,1		116,7	104,1	103,9
Institut pour Déficients Visuels	103,4	111,3		119,3	111,3	<b>111,3</b>
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	59,1	258,6		5875,0	89,3	90,8
Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)	55,3	93,8		116,4	94,5	95,0
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S)	0,0	90,6		133,5	99,4	93,6
Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.)	73,8	170,6		4258,1	170,6	91,9
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D)	0,0	139,6		3206,1	145,2	100,0
Total général	0,0	215,0		15330,3	106,9	97,0

Echantillon : 844



	Valeurs calculées sur données brutes	Valeurs calculées sur données corrigées
Valeur Ets EHPAD test	98,4	98,4
Moyenne des E.H.P.A.D.	291,6	97,5
Médiane des E.H.P.A.D.	98,3	
Valeur Ets IME test	94,3	94,3
Moyenne des I.M.E.	177,6	93,3
Médiane des I.M.E.	93,9	
Moyenne ts Ets confondus	215,0	106,9
Médiane ts Ets confondus	96,95	96,95

La médiane des EHPAD (98.3) est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des établissements (97). L'établissement test est quant à lui au même niveau que la médiane de sa catégorie (98.4). A l'inverse, la médiane des IME (93.9) est inférieure à celle de l'ensemble des établissements (97). L'établissement test pour les IME est lui légèrement au-dessus de la médiane de sa catégorie (94.3).

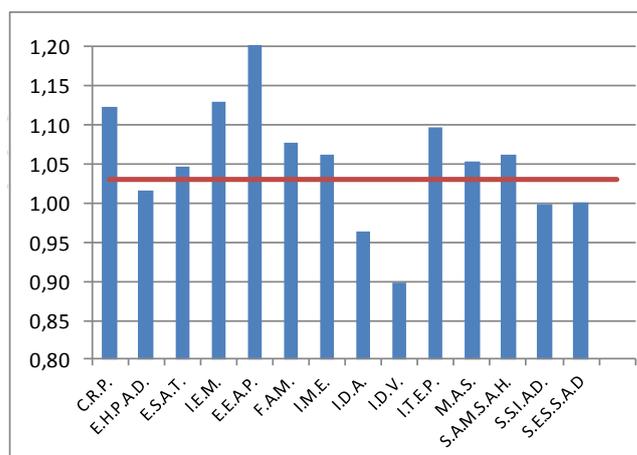


L'analyse des données brutes laisse supposer qu'il existe un certain nombre de valeurs extrêmes probablement erronées, qui influent fortement sur le calcul des moyennes. De ce fait, les moyennes ont été recalculées en écartant 1% de ces valeurs extrêmes. Pour ne pas biaiser la suite des résultats, il a été convenu de prendre la médiane comme indicateur de comparaison entre les différentes catégories d'établissements. Sous ces conditions, il apparaît que le taux d'occupation varie de 83.8 à 111.3%. Seulement 3 catégories d'établissements sur 14 sont en dessous de 90% de taux d'occupation.

Pour aller plus loin dans l'utilisation des indicateurs de pilotage interne, il est possible de corréler deux indicateurs pour obtenir des éléments plus précis : Taux de réalisation de l'activité (TR) et taux d'occupation des lits (TO).

	TR	TO	TR/TO*
Centre Action Médico-Sociale Précoce	100,0		
Centre Médico-Psycho-Pédagogique	107,1		
Centre Rééducation Professionnelle	100,0	89,2	1,12
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes</b>	<b>99,8</b>	<b>98,3</b>	<b>1,02</b>
Etablissement et Service d'Aide par le Travail	98,5	94,2	1,05
Etablissement pour déficient moteur	100,9	89,3	1,13
<b>Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés</b>	<b>101,1</b>	<b>83,8</b>	<b>1,21</b>
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés	100,0	92,8	1,08
<b>Institut Médico-Educatif</b>	<b>100,0</b>	<b>94,3</b>	<b>1,06</b>
Institut pour Déficiants Auditifs	100,0	103,9	0,96
<b>Institut pour Déficiants Visuels</b>	<b>100,0</b>	<b>111,3</b>	<b>0,90</b>
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	99,6	90,8	1,10
Maison d'Accueil Spécialisé	100,0	95,0	1,05
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	99,4	93,6	1,06
Service de Soins Infirmiers A Domicile	91,8	91,9	1,00
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile	100,0	100,0	1,00
<b>Ensemble établissements</b>	<b>100,0</b>	<b>97,0</b>	<b>1,03</b>

\*En bleu dans la colonne TR/TO : établissements pour lesquels l'activité théorique est supérieure à l'activité prévisionnelle



	TO/TR
Ets test EHPAD	1,00
Ets test IME	0,94

$$* \text{Taux de réalisation de l'activité} = \frac{\text{Nombre de journées réalisées}}{\text{Nombre de journées financées}} = \frac{\text{Nombre de journées réalisées}}{\frac{\text{Nombre de journées réalisées}}{\text{Taux d'occupation des lits}}}$$

Par construction des indicateurs, si l'activité théorique est supérieure à l'activité prévue, on a un taux de réalisation d'activité supérieur au taux d'occupation des lits. Ce qui se traduit par un ratio TR/TO supérieur à 1.

Seuls 2 catégories d'établissement ont donc une activité théorique inférieure à l'activité prévue; il s'agit des IDA et des IDV.

## 2.2 Profil des personnes accompagnées :

### File active des personnes accompagnées sur la période

**Indicateur :** File active des personnes accompagnées sur la période

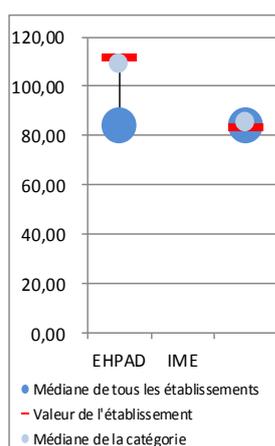
**Cet indicateur permet d'identifier le nombre de personnes vues pendant l'année**

**Mode de calcul :**

Nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 + Nombre de sorties définitives dans l'année

	Min	Moy	Min Max	Max	Moyenne corrigée	Médiane
Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)	3,0	209,1		593,0	209,1	201,0
<b>Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)</b>	0,0	<b>1067,0</b>	←	2613,0	1067,0	<b>869,0</b>
Centre Rééducation Professionnelle	260,0	469,7		808,0	469,7	341,0
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)</b>	<b>0,0</b>	<b>122,4</b>		<b>1111,0</b>	<b>122,4</b>	<b>109,0</b>
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)	11,0	132,1		1350,0	132,1	106,0
Etablissement pour déficient moteur (I.E.M.)	68,0	106,0		158,0	106,0	106,0
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	12,0	34,1		88,0	34,1	27,0
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	8,0	37,9		86,0	37,9	35,0
<b>Institut Médico-Educatif (I.M.E.)</b>	<b>0,0</b>	<b>89,9</b>		<b>267,0</b>	<b>89,9</b>	<b>85,0</b>
Institut pour Déficiants Auditifs	15,0	101,0		319,0	101,0	46,0
<b>Institut pour Déficiants Visuels</b>	0,0	<b>20,0</b>	←	40,0	20,0	<b>20,0</b>
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	0,0	42,3		98,0	42,3	42,3
Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)	0,0	53,6		105,0	53,6	53,0
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S)	14,0	43,6		113,0	43,6	35,0
Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.)	0,0	100,3		324,0	100,3	96,0
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D)	0,0	42,7		244,0	42,7	33,0
Total général	0,0	109,9		2613,0	109,9	84,0

Echantillon : 923

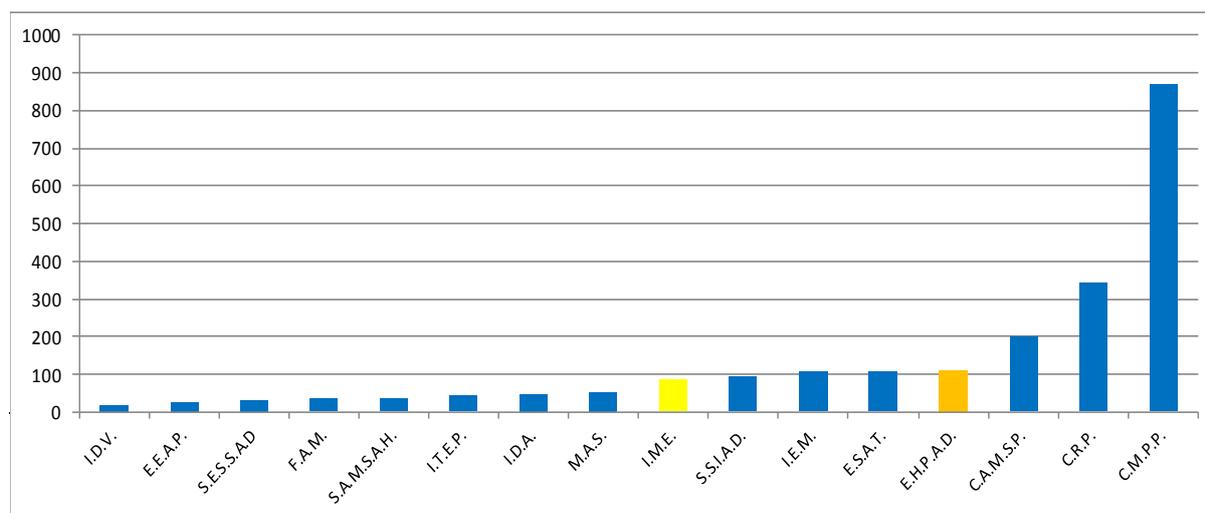


	Valeurs calculées sur données brutes	Valeurs calculées sur données corrigées
Valeur Ets EHPAD test	112,0	112,0
Moyenne des E.H.P.A.D.	122,4	122,4
Médiane des E.H.P.A.D.	109,0	
Valeur Ets IME test	83,0	83,0
Moyenne des I.M.E.	89,9	89,9
Médiane des I.M.E.	85,0	
Moyenne ts Ets confondus	109,9	109,9
Médiane ts Ets confondus	84	84

L' EHPAD test a une file active de 112 personnes cette donnée est légèrement supérieure à la médiane de l'ensemble des EHPAD qui est à 109 personnes.

A l'identique, la file active de l'IME test est de 83 personnes, cette donnée est supérieure à la médiane de l'ensemble des IME qui est de 85 personnes.

La représentation graphique de la file active pour les 13 catégories établissement suivies pour cette restitution nous permet de présenter le graphique suivant :



13 catégories d'établissements sur 16 ont une file active inférieure à 110.  
Les files actives les plus fortes se trouvent dans les CAMSP, CRP et CMPP pour les quels les médianes se situent respectivement à 201, 341, 869.

### Durée moyenne de séjour

**Indicateur :** Durée moyenne de séjour/d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours)

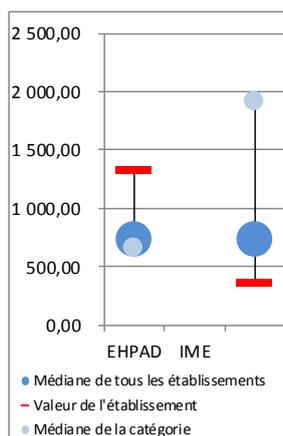
**Cet indicateur permet de compléter les indicateurs au taux d'occupation et à la rotation dans l'utilisation des lits et places.**

**Mode de calcul :**

Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement de l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nombre de jours entre admission et sortie)/nombre de personnes sorties dans l'année (toutes personnes y compris en accueil temporaire)

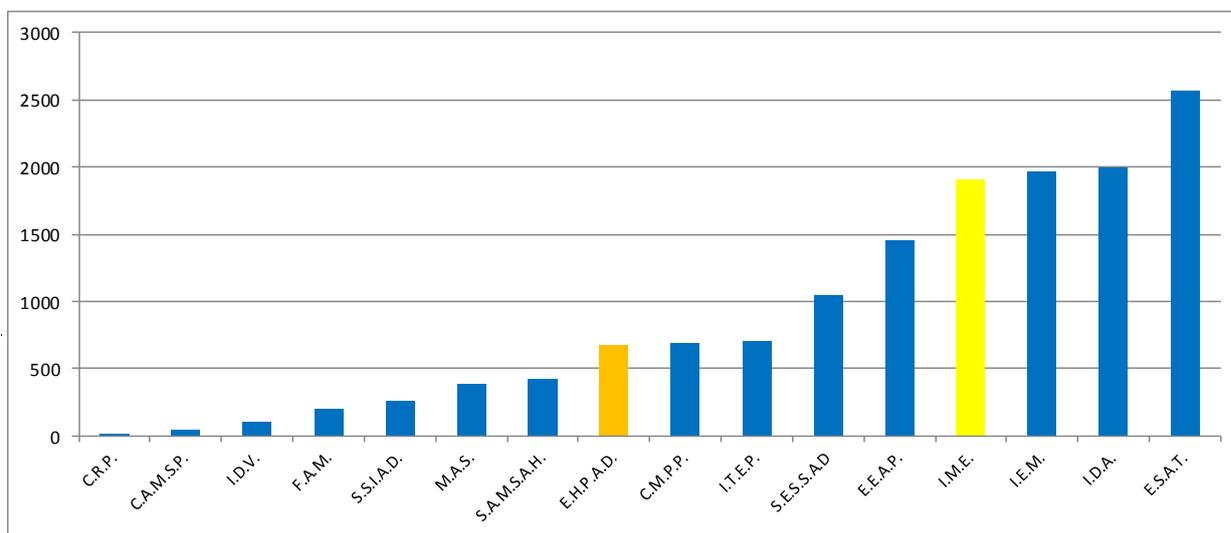
	Min	Moy	Min Max	Max	Moyenne corrigée	Médiane
Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)	0,0	302,2		1 889,9	302,2	44,3
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)	0,0	604,3		927,2	604,3	685,4
Centre Rééducation Professionnelle	0,0	32,5	←	97,0	32,5	0,6
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)</b>	<b>0,0</b>	<b>731,7</b>		<b>10 578,0</b>	<b>731,7</b>	<b>672,9</b>
<b>Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)</b>	<b>0,0</b>	<b>3 966,5</b>	←	65 375,0	3 284,2	<b>2 570,7</b>
Etablissement pour déficient moteur (I.E.M.)	1324,3	2 061,3		2 764,9	2 061,3	1 964,4
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	29,7	1 452,3		3 863,5	1 452,3	1 452,3
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	0,0	2 148,8		16 571,0	2 148,8	207,0
<b>Institut Médico-Educatif (I.M.E.)</b>	<b>0,0</b>	<b>1 854,7</b>		<b>5 546,5</b>	<b>1 854,7</b>	<b>1 907,0</b>
Institut pour Déficiants Auditifs	70,0	1 809,4		2 888,5	1 809,4	1 999,0
Institut pour Déficiants Visuels	99,0	99,0		99,0	99,0	99,0
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	0,0	831,1		1 731,0	831,1	713,0
Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)	0,0	2 024,3		15 260,0	2 024,3	392,7
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S)	0,0	1 404,4		17 177,5	1 404,4	421,9
Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.)	0,0	343,4		1 194,5	343,4	261,9
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D)	0,0	1 232,4		12 797,2	1 232,4	1 044,3
Total général	0,0	1 355,5		65 375,0	1 281,5	732,0

Echantillon : 865



	Valeurs calculées sur données brutes	Valeurs calculées sur données corrigées
Valeur Ets EHPAD test	1327,3	1327,3
Moyenne des E.H.P.A.D.	731,7	731,7
Médiane des E.H.P.A.D.	658,4	
Valeur Ets IME test	372,4	372,4
Moyenne des I.M.E.	1854,7	1854,7
Médiane des I.M.E.	1907,0	
Moyenne ts Ets confondus	1355,5	1281,5
Médiane ts Ets confondus	732	731,75

L' EHPAD test présente une durée moyenne de séjour de 1327, 3 jours cette donnée est nettement supérieure à la valeur médiane des EHPAD qui se situe à 658,4 jours. L'EHPAD test se situe dans le l'interquartile supérieur. A l'inverse, l'IME test a une durée moyenne de séjour égale à 372,4 jours tandis que la médiane est à 1907 jours pour l'ensemble des IME Grand Est.



Sur les 926 établissements analysés, la moitié ont une durée moyenne de séjour inférieure à 732 jours. Parmi les durées de séjour les plus importantes, on trouve les IME, IEM, IDA, avec une durée de séjour qui avoisine les 2000 jours et ESAT qui atteignent 2570 jours.

## 2.3 Ressources Humaines

### Poids du recours à l'intérim

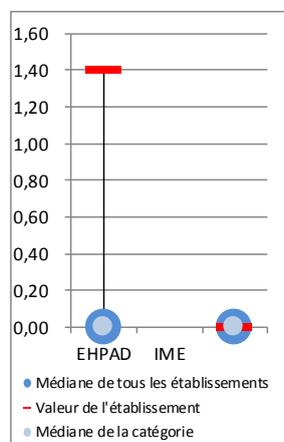
**Indicateur :** Poids de recours à l'intérim en %

**Cet indicateur permet de mettre en regard l'information relative à la présence ou non d'un pool de remplacement.**

**Mode de calcul :** (Total du compte 6211/ masse salariale) X 100

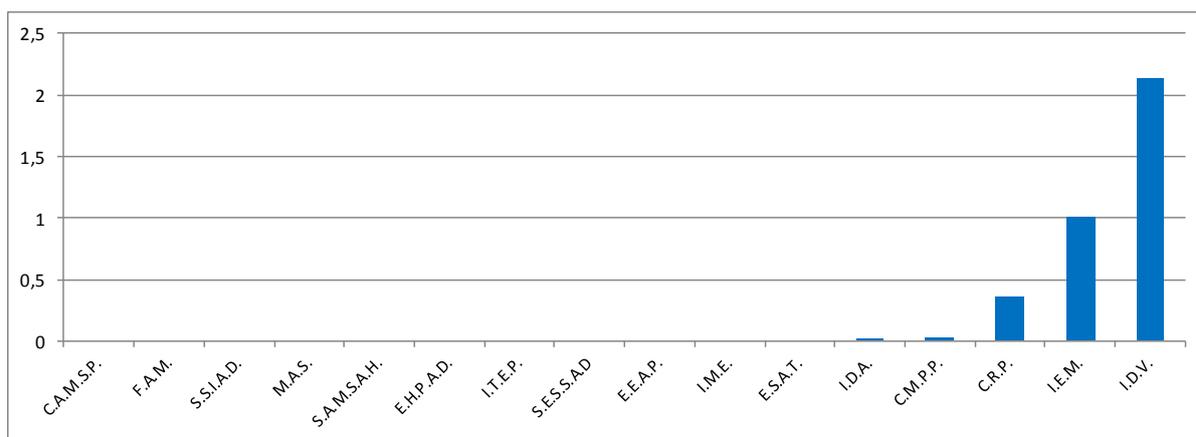
	Min	Moy	Min Max	Max	Moyenne corrigée	Médiane
Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)	0,0	0,0	←	0,5	0,0	0,00
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)	0,0	0,1		0,5	0,1	0,03
Centre Rééducation Professionnelle	0,0	0,3		0,6	0,3	0,36
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>		<b>92,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,00</b>
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)	0,0	0,7		11,2	0,7	0,00
Etablissement pour déficient moteur (I.E.M.)	0,0	0,9		1,3	0,9	1,01
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	0,0	0,4		3,5	0,4	0,00
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	0,0	1,0		10,7	1,0	0,00
<b>Institut Médico-Educatif (I.M.E.)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>		<b>11,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,00</b>
Institut pour Déficients Auditifs	0,0	0,6		2,3	0,6	0,02
<b>Institut pour Déficients Visuels</b>	0,0	<b>2,1</b>	←	4,3	2,1	<b>2,14</b>
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	0,0	0,5		10,5	0,5	0,00
Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)	0,0	1,0		9,1	1,0	0,00
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S)	0,0	0,9		13,2	0,2	0,00
Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.)	0,0	1,3		12,7	1,1	0,00
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D)	0,0	0,6		18,0	0,2	0,00
<b>Total général</b>	<b>0,0</b>	<b>0,9</b>		<b>92,1</b>	<b>0,7</b>	<b>0,00</b>

Echantillon : 854



	Valeurs calculées sur données brutes	Valeurs calculées sur données corrigées
Valeur Ets EHPAD test	1,4	1,4
Moyenne des E.H.P.A.D.	1,3	0,8
Médiane des E.H.P.A.D.	0,0	
Valeur Ets IME test	0,0	0,0
Moyenne des I.M.E.	0,4	0,2
Médiane des I.M.E.	0,0	
Moyenne ts Ets confondus	0,9	0,7
Médiane ts Ets confondus	0	0

L' EHPAD test a un taux de recours à l'intérim de 1,4 % il se situe dans l'intervalle interquartile supérieur. La médiane des EHPAD est égale à 0 % ce qui signifie de 50% des EHPAD n'ont pas recours à l'intérim. L'IME test est dans la même situation avec un taux de recours à l'intérim à 0,4%.



La plupart des catégories d'établissements (13/16) n'ont pas recours à l'intérim. Les autres ont un poids du recours à l'intérim compris entre 0.3% et 2.1%. Il s'agit des CRP, IEM et IDV.

## Taux d'absentéisme

**Indicateur :** Taux annuel d'absentéisme du personnel (hors formation)

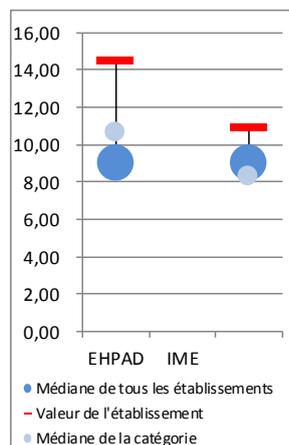
**Cet indicateur permet de mesurer l'absentéisme au sein des effectifs susceptibles d'entraîner une désorganisation de la structure.**

**Mode de calcul :**

Nombre total de jours calendaires d'absence des effectifs réels hors formation/ nombre d'ETP réel X 365

	Min	Moy	Min Max	Max	Moyenne corrigée	Médiane
Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)	0,2	7,0		28,2	7,0	7,4
Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)	0,0	8,0		14,8	8,0	7,4
Centre Rééducation Professionnelle	3,0	6,2		8,4	6,2	7,2
<b>Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)</b>	<b>0,0</b>	<b>12,7</b>		<b>463,4</b>	<b>10,7</b>	<b>10,6</b>
Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)	0,0	7,0		26,7	7,0	6,3
<b>Etablissement pour déficient moteur (I.E.M.)</b>	11,1	<b>13,6</b>	←	15,3	13,6	<b>14,1</b>
Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	4,1	11,0		22,9	11,0	9,0
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	0,0	10,8		30,5	10,8	10,6
<b>Institut Médico-Educatif (I.M.E.)</b>	<b>0,0</b>	<b>9,2</b>		<b>27,5</b>	<b>9,2</b>	<b>8,3</b>
Institut pour Déficiants Auditifs	2,5	5,2	←	8,3	5,2	5,2
Institut pour Déficiants Visuels	4,9	6,0		7,1	6,0	6,0
Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	0,0	9,6		34,6	8,8	9,0
Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)	0,0	11,4		32,3	11,0	11,2
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S)	0,0	5,5		20,4	5,5	5,0
Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.)	0,0	11,4		56,6	10,2	10,1
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D)	0,0	6,7		75,8	5,9	<b>4,8</b>
Total général	0,0	10,3		463,4	9,4	9,0

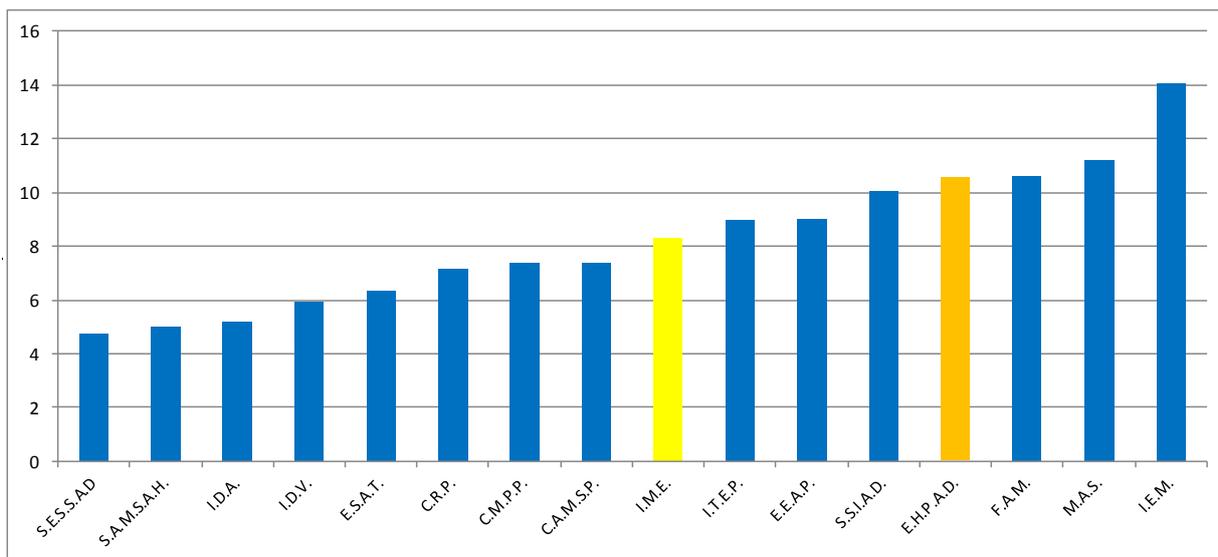
Echantillon : 897



	Valeurs calculées sur données brutes	Valeurs calculées sur données corrigées
Valeur Ets EHPAD test	14,5	14,5
Moyenne des E.H.P.A.D.	12,7	10,7
Médiane des E.H.P.A.D.	10,6	
Valeur Ets IME test	11,0	11,0
Moyenne des I.M.E.	9,2	9,2
Médiane des I.M.E.	8,3	
Moyenne ts Ets confondus	10,3	9,4
Médiane ts Ets confondus	8,97	8,91

Avec 14.5%, l'établissement EHPAD test se trouve dans l'intervalle inter quartile supérieur alors que sa catégorie présente également un taux supérieur à celui de l'ensemble des établissements (10.6 vs 9.0).

Dans une moindre mesure, avec un taux de 11%, l'établissement test IME se situe dans le 3ème intervalle interquartile alors que l'ensemble des IME sont en dessous du taux de l'ensemble des établissements (8.3 vs 9.0).



La médiane du taux d'absentéisme varie en moyenne de 4 à 14.1%. Le plus fort taux est constaté dans les IEM et le plus faible dans les IDA. Tout établissement confondu, cette médiane se situe à 9.0%.

## 2.4 Financier :

### Taux d'utilisation de la dotation en soins (uniquement EHPAD et FAM)

**Indicateur :** Taux d'utilisation de la dotation en soins EHPAD et FAM

**Cet indicateur permet de mesurer le taux d'utilisation de la dotation en soins.**

**Mode de calcul :**

Montant des dépenses section « Soins »/Montant des recettes section « Soins »

Date : 16/03/2017

Région: Champagne-Ardenne

Nombre d'établissements : 21

Groupe homogène : EHPAD de 60 à 99 places

Format : Graphiques

Type de restitution : Année courante

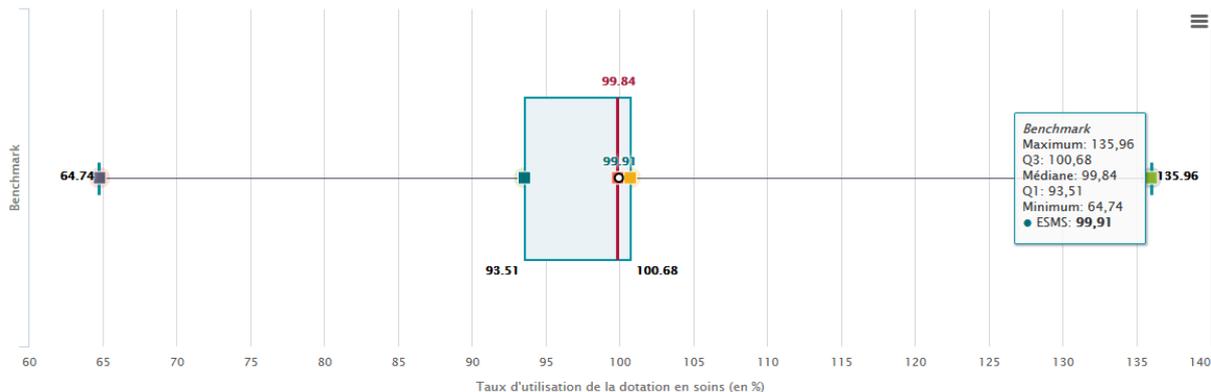
Benchmark : Régional

## Axe n° 3 - Finances et budget

### B - Niveau 2 : Clés d'analyse

#### 2Fi4 - Quelle est la répartition des recettes et des dépenses par section tarifaire ?

Taux d'utilisation de la dotation en soins (en %)



Avec un taux d'utilisation de la dotation soin égal à 99,91%, l'EHPAD se situe à la médiane.

Date : 16/03/2017

Région: Champagne-Ardenne

Nombre d'établissements : 21

Groupe homogène : EHPAD de 60 à 99 places

Format : Graphiques

Type de restitution : Année courante

Benchmark : Régional

## Axe n° 1 - Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

### A - Niveau 1 : Dialogue

#### IPr2 - Quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS ?



La position de cet EHPAD sur la boîte à moustache représentant le dernier PMP validé montre que cet établissement est également à la médiane.

Date : 16/03/2017

Région: Champagne-Ardenne

Nombre d'établissements : 21

Groupe homogène : EHPAD de 60 à 99 places

Format : Graphiques

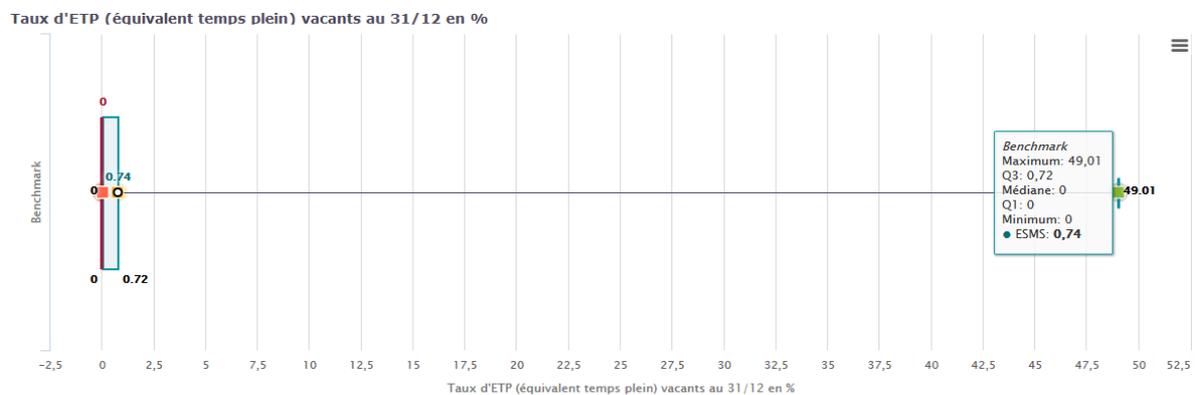
Type de restitution : Année courante

Benchmark : Régional

## Axe n° 2 - Ressources humaines et matérielles

### A - Niveau 1 : Dialogue

#### IRe1 - Quelle est l'importance de la contribution des partenaires externes à l'activité de l'ESMS sur le cœur de métier ?



Enfin, le positionnement de l'EHPAD par rapport à son Taux d'ETP (équivalent temps plein) vacants au 31/12 en % se situe dans le quatrième quartile.

L'établissement test a un taux d'utilisation de sa dotation soin presque 100%, son dernier PMP validé se situe à la médiane. Le taux d'ETP vacant pour cet ESMS se situe dans le 4<sup>ème</sup> quartile cependant sa valeur reste faible (0.74%).

Sur cet exemple d'analyse d'indicateurs, la situation de l'établissement est satisfaisante.

## Corrélation des indicateurs taux de vétusté des constructions, taux de CAF et taux d'endettement

### Taux de vétusté des constructions

Indicateur :

**Cet indicateur permet d'estimer le degré d'amortissement des constructions sur la base des éléments comptables. Plus le taux est élevé, plus les constructions sont amorties.**

Mode de calcul :

Amortissement cumulé des constructions (somme des comptes 2813, 2814, 2823, 2824)/ valeur initiale des constructions (somme des comptes 213, 214, 223, 224 et 2313 et 2314 si existants)

### Taux de CAF

Indicateur : pourcentage de la capacité d'autofinancement dans le total des recettes d'exploitation réalisées

**Cet indicateur traduit la capacité de l'établissement à dégager annuellement, grâce à son exploitation, les fonds nécessaires aux investissements.**

Mode de calcul :

CAF = Résultat net de l'exercice comptable + compte 68 – compte 78 – compte 775 + compte 675 – compte 777/somme des comptes de classe 7 réalisés

### Taux d'endettement

Indicateur : Rapport entre les encours de la dette à moyen et long terme et les capitaux permanents

**Cet indicateur permet d'identifier le poids de l'endettement dans l'ensemble des ressources stable ou capitaux permanents (passif, haut de bilan).**

Mode de calcul :

Encours de la dette/capitaux permanent

## Cas d'un EHPAD :

Nombre d'établissements : 21

Format : Tableaux

Groupe homogène : EHPAD de 60 à 99 places

Type de restitution : Année courante

Benchmark : Régional

### Axe n° 3 - Finances et budget

#### A - Niveau 1 : Dialogue

##### IFi2 - Quels sont les grands équilibres financiers ?

Taux de vétusté des constructions en % (M22)

Réponse de l'ESMS	Synthèse des réponses des ESMS du même GH (Nb Établissements : 9)				
	Min	Q1	Médiane	Q3	Max
75.96	5.48	13.56	36.85	56.34	75.96

Date : 04/04/2017

Nombre d'établissements : 21

Format : Tableaux

Région: Champagne-Ardenne

Groupe homogène : EHPAD de 60 à 99 places

Type de restitution : Année courante

Benchmark : Régional

### Axe n° 3 - Finances et budget

#### A - Niveau 1 : Dialogue

##### IFi2 - Quels sont les grands équilibres financiers ?

Taux d'endettement en % = Encours de la dette / Capitaux permanents (M22)

Réponse de l'ESMS	Synthèse des réponses des ESMS du même GH (Nb Établissements : 9)				
	Min	Q1	Médiane	Q3	Max
15.99	0	2.73	15.99	22.72	84.34

Date : 04/04/2017

Nombre d'établissements : 21

Format : Tableaux

Région: Champagne-Ardenne

Groupe homogène : EHPAD de 60 à 99 places

Type de restitution : Année courante

Benchmark : Régional

### Axe n° 3 - Finances et budget

#### A - Niveau 1 : Dialogue

##### IFi2 - Quels sont les grands équilibres financiers ?

Taux de CAF en % (M22)

Réponse de l'ESMS	Synthèse des réponses des ESMS du même GH (Nb Établissements : 14)				
	Min	Q1	Médiane	Q3	Max
3.4	-0.1	3.4	5.71	11.76	29.75

	EHPAD Test	Médiane CA
Taux de vétusté des constructions	75.96	36.85
Taux de CAF	3.4	5.71
Taux d'endettement	15.99	15.99

Cet EHPAD a un taux de vétusté de 75,96. Le taux d'endettement est égal à la médiane. Son taux de CAF est lui dans le 1er quartile. Si l'établissement prévoit un projet de rénovation, il faudrait qu'il fasse appel à un plan d'aide.

### 3. Contractualisation : utilisation des données du tableau de bord pour les diagnostics CPOM

Conformément à l'instruction N°DGCS /SD5C/2017/96 du 21 mars 2017, la négociation du CPOM, la définition des objectifs et actions prioritaires se fondent sur le diagnostic partagé.

L'ARS Grand Est a élaboré un outil diagnostic CPOM qui repose sur un certain nombre d'indicateurs. Ceux-ci sont principalement issus du Tableau de bord de la performance des ESMS de l'ANAP et sont déclinés par axes stratégiques du CPOM.

La synthèse de ces indicateurs ainsi que les points saillants issus du diagnostic servent à établir le diagnostic partagé entre l'ARS, le CD le cas échéant et le gestionnaire. Ce diagnostic partagé sert de base d'échanges pour aboutir à un consensus entre les parties au contrat sur les points forts, les points à améliorer et les objectifs et actions à inscrire au contrat.

Vous trouverez dans ce chapitre, à titre d'exemple, une utilisation possible des indicateurs du tableau de bord dans le cadre d'un diagnostic partagé CPOM. Un établissement test, ici, une MAS a été choisie pour réaliser le diagnostic puis une analyse par l'ARS est présentée.

#### Les données de caractérisation et les indicateurs ciblés pour le diagnostic CPOM sont par axe :

##### 3.1 Evolution de l'offre

###### Adaptation de l'offre

IPR1.1	Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	Pourcentage des personnes accompagnées par l'esms bénéficiant d'une dérogation ou dont le profil ne répond pas aux critères fixés par l'autorisation et/ou l'agrément de la structure
IPr2.1.1	Score moyen dépendance GMP	Groupe Iso-ressource moyen pondéré. Permet d'estimer en nombre de points le niveau de prestation fournis par l'EHPAD ou le SSIAD pour la prise en charge de la dépendance.
IPr2.2.1	Score moyen de l'échelle retenue de charge de soins (PMP validé)	Pathos Moyen Pondéré. Indicateur global de charge en soins requis pour un groupe de personne âgée donnée.
2PR6.1	Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des GIR (1 à6) en %	Répartition par niveau de dépendance de la population accompagnée par la structure.
2 PR6.5	Durée moyenne de séjour	Durée moyenne de séjour/d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours)

###### Taux d'occupation des lits ou places

IPR4.2	Taux d'occupation	Taux d'occupation des lits / places financés (hors CAMSP et CMPP)
IPR3.3	Taux d'hospitalisation complète en %	Taux d'hospitalisation complète dont HAD

## 3.2 Qualité des accompagnements

### Adéquation entre les profils des bénéficiaires accueillis et les missions de l'ESMS

	Nombre de demandes d'admission	Données de caractérisations
--	--------------------------------	-----------------------------

### Adéquation des ressources humaines aux besoins d'accompagnements.

IRe2.3	Taux de rotation du personnel	Taux de renouvellement des personnels sur des emplois réels au cours de l'année
IRe1.1	Taux d'ETP Vacants au 31/12	Part des postes vacants par rapport au nombre de postes budgétés

## 3.3 Pilotage interne

### Ressources Humaines

IRe2.2	Taux d'absentéisme	Taux annuel d'absentéisme du personnel (hors formation)
2Re3.3	Taux d'absentéisme par motif maladie ordinaire	Taux annuel d'absentéisme du personnel par motifs (maladie ordinaire et de courte durée)
2Re3.3	Taux d'absentéisme par motif accident du travail	Taux annuel d'absentéisme du personnel par motifs (accident du travail et maladie professionnelle)
2Re3.2	Pyramide des âges du personnel	Pyramide des âges du personnel au 31/12/N-1 du compte administratif
IRe1.2	Taux de prestation externe	Part des charges de prestations externe dans le total du groupe 2 « des dépenses de personnels » (hors restauration et blanchisserie)
2Re3.6	Poids du recours à l'intérim	Poids de recours à l'intérim en %

### Ressources financières

IFi2.1	Taux de CAF	Pourcentage de la capacité d'autofinancement dans le total des recettes d'exploitation réalisées
IFi2.3	Taux d'endettement	Rapport entre les encours de la dette à moyen et long terme et les capitaux permanents
IFi2.2	Taux de vétusté des constructions	Comparaison du montant cumulé de l'amortissement des constructions avec la valeur brute des constructions
IFi2.4	BFR	Identification de l'efficacité du cycle bilanciel d'exploitation. Le besoin en fonds de roulement représente les besoins de financement générés.

### Systèmes d'information

2Oj1.1	Un schéma directeur des systèmes d'information a été défini et formalisé	Réponse attendue oui ou non
2Oj3.1	Avez-vous défini une politique en matière de confidentialité des données ?	Réponse attendue oui ou non

## 3.4 Coopération territoriale

### Optimisation des parcours des personnes accompagnées

IPR3.1	Répartition des personnes accompagnées (hors accompagnement ou hébergement temporaire selon leur provenance au 31/12)	Cet indicateur permet d'identifier à quel niveau du parcours des personnes la structure se situe.
--------	---	---

### Ci-dessous un diagnostic réalisé dans le cadre de la négociation d'un CPOM pour une MAS :

Diagnostic CPOM pour une Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)			
N° Indicateur	Intitulé de l'indicateur	Résultat de la MAS	Médiane régionale
IPr1.1	Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	0,00 %	0,00 %
IPR3.1	Répartition des personnes accompagnées (hors accompagnement ou hébergement temporaire selon leur provenance au 31/12)		
	%provenant du domicile ou du milieu ordinaire	32,73 %	16,67 %
	% provenant d'un établissement de santé	5,45 %	17,07 %
	% provenant d'un établissement médico-social	61,82 %	46,3 %
	% dont la provenance n'est pas connu	0,00 %	0,00%
IPr3.3	Taux d'hospitalisation complète en %	0,40 %	0,53 %
IPr4.2	Taux d'occupation	99,54 %	95,03 %
2Pr6.5	Durée moyenne de séjour	29 jours	392 jours
IRe1.1	Taux d'ETP Vacants au 31/12	0,00 %	0,00%
IRe1.2	Taux de prestation externe	0,66 %	2,27 %
IRe2.2	Taux d'absentéisme	10,59 %	11,06 %
IRe2.3	Taux de rotation du personnel	0,51 %	7,83 %
2Re3.2	Pyramide des âges du personnel		
	% des personnes âgées de moins de 20 ans	0,00 %	0,00 %
	% des personnes âgées de 20-29 ans	5,10 %	18,51%
	% des personnes âgées de 30 – 39 ans	20,41 %	26,79 %
	% des personnes âgées de 40 à 49 ans	34,69 %	27,43 %
	% des personnes âgées de 50 à 54 ans	22,45 %	12,58 %
	% des personnes âgées de 55 à 59 ans	11,22 %	8,84 %
	% des personnes âgées de 60 à 64 ans	6,12 %	2,70 %
	% des personnes âgées de + de 65 ans	0,00 %	0,00 %
2Re3.3	Taux d'absentéisme par motif en %	10,59 %	11,06 %
2Re3.3	Pour maladie ordinaire/de courte durée	0,77 %	1,86 %
2Re3.3	Accident de travail/maladie professionnelle	0,78 %	1,08 %
2Re3.6	Poids du recours à l'intérim	0,00 %	0 %
IFi2.1	Taux de CAF	-0,41 %	6,49 %
IFi2.2	Taux de vétusté des constructions	88,21 %	37,57 %

IFi2.3	Taux d'endettement	0,00 %	23,34 %
IFi2.4	Besoin en Fond de Roulement	30,75 %	-2,32 %
2Oj1.1	Un schéma directeur des systèmes d'information a été défini et formalisé	OUI	45 % des MAS ont répondu oui
2Oj3.1	Avez-vous défini une politique en matière de confidentialité des données ?	OUI	72% des MAS ont répondu oui

## Exemple d'éléments d'analyse possible du diagnostic CPOM par l'ARS :

### Evolution de l'offre

- Adéquation du public accueilli au regard de l'autorisation ;
- Les personnes accompagnées proviennent essentiellement d'établissement médico-sociaux, ce qui s'agissant d'une MAS n'est pas aberrant. En revanche, il importe de voir si les résidents proviennent d'établissements en proximité ou pas, gérer par le même gestionnaire ou pas. Quelle est l'attractivité de l'établissement ? Quels sont les partenariats avec les ESMS du territoire ?
- La proportion de personnes en provenance du domicile ou du milieu ordinaire est également importante : s'agit-il de personnes en situation de handicap dont l'aggravation de l'état de santé ne permet plus le maintien à domicile ? S'agit-il de personnes handicapées vieillissantes ? Analyse à compléter avec l'âge des bénéficiaires ? Pourquoi une proportion aussi élevée par rapport à la donnée médiane ?
- Une faible proportion de personnes accueillies provient d'établissement de santé, cette proportion est plus faible que la donnée observée en région, pourquoi ? quels partenariats avec les établissements de santé du territoire ?
- L'indication de la durée moyenne de séjour(DMS) paraît aberrante au regard de la médiane régionale et du taux d'occupation. Donnée à vérifier. En établissement d'hébergement la DMS est plutôt longue en général : à vérifier les capacités d'accueil en hébergement temporaire pour comprendre la donnée.

### Qualité des accompagnements

- Le personnel de l'établissement est plutôt stable avec une équipe complète et peu de recours à des personnels extérieurs.

### Pilotage interne

- Le taux d'absentéisme est un peu en dessous de la médiane régionale observée pour ce type d'établissement.
- La pyramide des âges du personnel montre une proportion importante de personnel de plus de 55 ans (plus de 10% de l'effectif). Ainsi, des départs à la retraite, des remplacements de personnel, de la formation seront à prévoir au cours de la durée du CPOM. L'effet Noria est à calculer.
- La situation financière de la structure mérite d'être étudiée plus précisément compte tenu du taux de CAF négatif et du BFR. Quel lien avec les départs en retraite à venir ?
- Le taux d'endettement est nul alors que le taux de vétusté des constructions est élevé. Faire le point avec le gestionnaire sur les investissements à prévoir et la capacité de celui-ci à les financer.
- Le gestionnaire a réfléchi à son SI. Faire le point avec lui sur la question de l'informatisation, l'utilisation de l'outil informatique par les professionnels et la sécurisation des données.

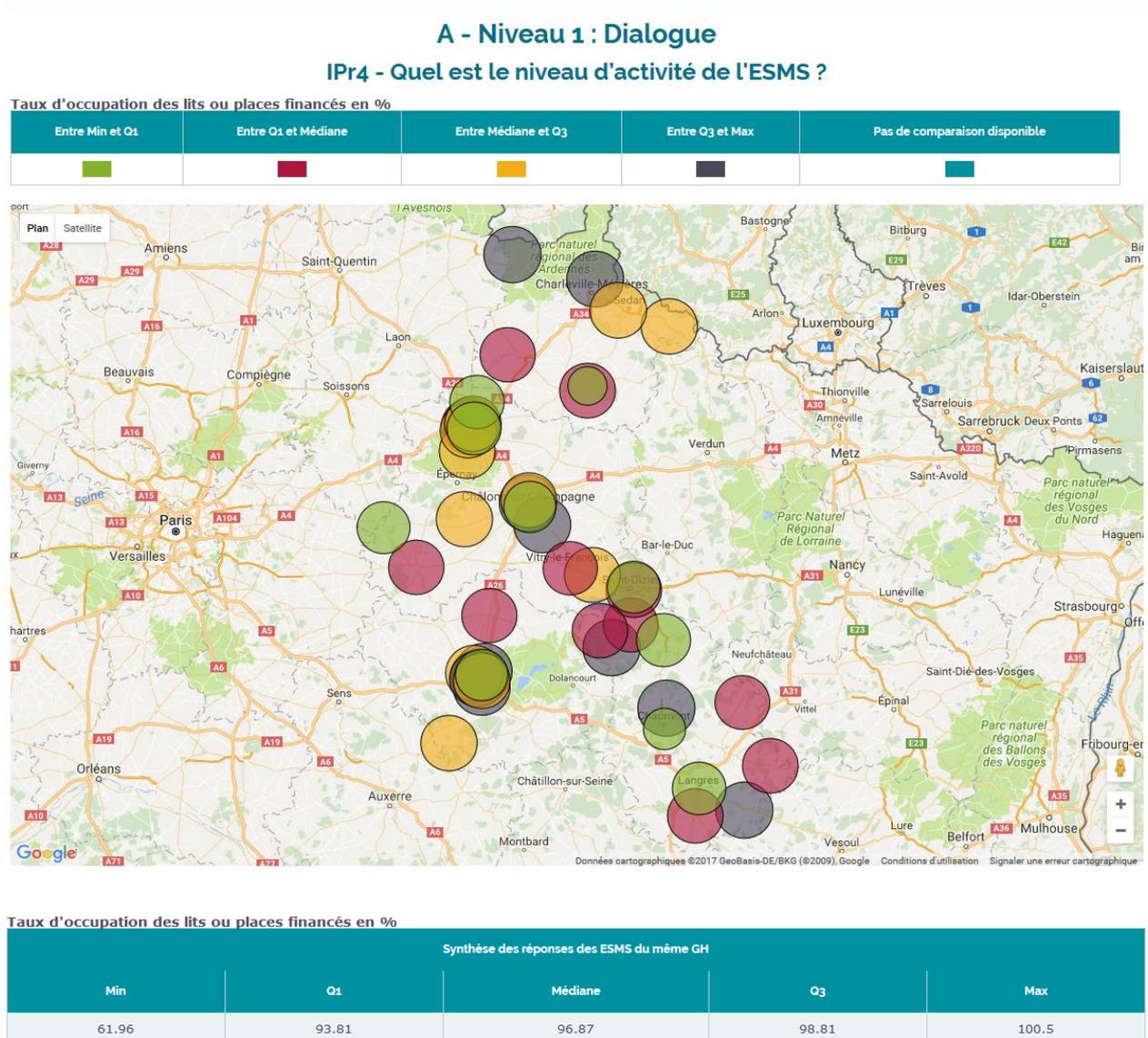
### Coopération territoriale

En l'absence de données sur les coopérations et l'ancrage territorial du gestionnaire, faire le point sur les partenariats en cours avec les acteurs du domicile, les établissements de santé, les autres ESMS.

## 4. Connaissance de l'offre

Les restitutions possibles dans le tableau de bord permettent de posséder des données sur l'offre médico-sociale ce qui nourrit l'élaboration du PRS, des réflexions sur l'amélioration des parcours et les appels à projets.

Ci-dessous, pour exemple, une représentation cartographique du « taux d'occupation des lits ou places financées en % » sur la base de 51 EHPAD en Champagne-Ardenne et le tableau indiquant les données de chaque quartile.



**Contacts :**

**Sabrina LAUVAUX**

**sabrina.lauvaux@ars.sante.fr**

**03 26 66 78 41**

**Carole LABARRE**

**carole.labarre@ars.sante.fr**

**03 26 69 05 78**

**Jocelyne CONTIGNON**

**jocelyne.contignon@ars.sante.fr**

**03 29 76 84 08**

**Pour toutes questions sur le tableau de bord de la performance des ESMS :**

**ars-grandest-tdb@ars.sante.fr**

